

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Séduction en milieu scolaire : les encadreurs ont-ils courbé l'échine ?

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

SAINT-ANDRE dans la zone des Trois-Quartiers. Il est un peu plus de 8 heures ce lundi dans cette zone du 1er arrondissement de Libreville. Sur la rue qui mène à l'école conventionnée de Gros-Bouquet 1, juste en face de l'ambassade de la République du Congo, trois adolescentes dont les visages sont cachés derrière un panneau publicitaire s'empressent de défaire des tresses rasta et mèches qu'elles ont sur la tête. Elles sont vêtues d'un uniforme bleu-blanc. "Ce sont des élèves du collège Saint-André", situé derrière l'église éponyme, croit savoir un commerçant ouest-africain exerçant dans les environs. En

Conséquence : des scandales à n'en plus finir qui éclaboussent au quotidien enseignants et encadreurs qui se laissent prendre dans la toile des jeunes flambeuses.

atteste le logo de l'établissement, visible sur la poche des chemisettes que les demoiselles arborent au moment de reprendre la direction du collège. Désormais sans leurs artifices de beauté.

Renseignements pris, ces apprenantes ont été refoulées à l'entrée du portail par l'administration de l'établissement catholique qui ne tolère pas du tout que des élèves veuillent transformer les salles de classes, où elles sont censées recevoir de l'éducation et des enseignements, en lieux de séduction ou de débauche.

Une pratique, hélas, devenue courante voire normale dans la plupart des collèges et lycées publics du pays où quasiment toutes les déviances des élèves semblent désormais acceptées. En cause, des parents sans autorité et démissionnaires de leurs responsabilités d'éducateurs. De l'autre côté, des chefs d'établissements de petite vertu, laxistes, permissifs et qui laissent donc



Face à l'entêtement des apprenantes, les chefs d'établissements devraient se montrer fermes, comme ici en 2016 où des élèves du LPIG sont invitées à défaire leurs mèches avant d'être admises dans l'établissement.

tout et n'importe quoi entrer dans les structures dont ils ont la charge. Collèges et lycées publics sont ainsi érigés en sortes de podiums sur lesquels des adolescentes, vraisemblablement en manque d'éducation et passant beaucoup plus pour des allumeuses qu'autre chose, s'affichent dans le seul but de plaire ou attirer l'attention sur elles. Dans cette campagne de séduction en milieu scolaire, elles font feu de tout bois. Elles vont jusqu'à enfreindre le règlement intérieur qui, dans bien des cas, interdit pourtant, entre autres, la coloration des lèvres, l'usage de faux ongles longs, de faux cils, mèches et tresses fantaisistes, etc.

Evoluant dans des univers où la norme n'existe que sur le papier, ces aguicheuses poussent alors le vice en exhibant même des jupes courtes, mieux indiquées dans des lieux de luxure. Consé-

quence : des scandales à n'en plus finir qui éclaboussent au quotidien enseignants et encadreurs qui se laissent prendre dans la toile des jeunes flambeuses. Le phénomène des apprenantes séductrices n'est cependant pas une exclusivité des structures d'enseignement public. Les vidéos à caractère obscène circulant dernièrement

sur les réseaux sociaux et impliquant des élèves du privé, suggère qu'il y a un mal très profond qui semble s'être emparé de la jeunesse. Une jeunesse qui évolue aujourd'hui presque sans repères, tant ceux qui sont censés leur enseigner la droiture apparaissent eux-mêmes comme des contre-exemples.

Que s'est-il donc passé pour que

la plupart des chefs d'établissements se montrent laxistes face à des comportements impudiques de leurs élèves ? Le mal est-il si profond qu'ils auraient décidé de courber l'échine ? En continuant à tolérer ces déviances, ne mettent-ils pas mal à l'aise le reste des apprenants, heureusement encore nombreux, qui assument leur statut d'élèves ?

Des exceptions tout de même !

ON
Libreville/Gabon

LA séduction à laquelle se livrent certaines apprenantes en milieu scolaire n'est pas du goût de tous les chefs d'établissements. Et si la liste des "bons encadreurs" dans ce domaine n'est pas ici exhaustive, l'exemple-type vient du lycée Paul Marie Yembit de Ndendé,

dans la province de la Ngounié. Là-bas, tous les élèves de sexe féminin portent une jupe bleue qui ne laisse nullement à découvert les genoux. L'administration veille constamment au grain et n'hésite pas à rappeler à l'ordre tout manquement à cette discipline. L'élève incriminée est alors tenue de procéder à la rallonge de son vêtement, avant d'être autorisée à nouveau à regagner

sa classe. Les responsables de l'établissement admettent que les choses n'ont pas été faciles au début. Mais avec beaucoup de pédagogie et l'implication des parents d'élèves qui ont compris l'impérieuse nécessité de recadrer leurs filles faute de quoi elles se verraient exclues, le port de la jupe longue ne fait plus débat dans le chef-lieu de la Dola.